

Historique

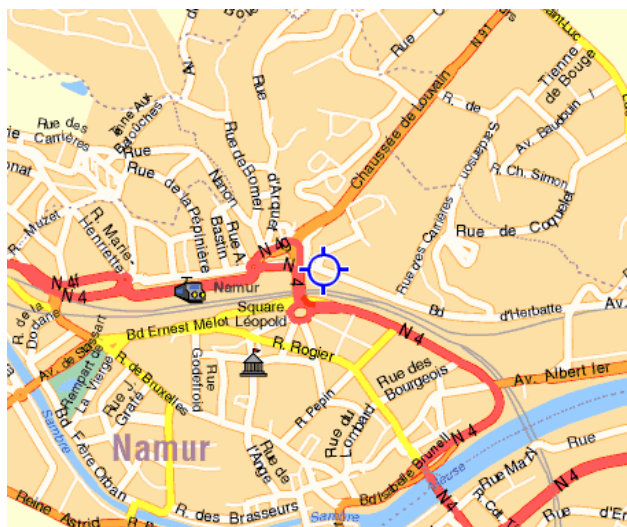
La maison d'accueil fut créée en 1972 par Sœur Agnès Gilles, fille de Marie de Pesche, avec l'appui financier de l'Abbé Gendebien qui gérait lui-même une maison pour hommes située à cette époque au 55 boulevard d'Herbatte.

Constituée en ASBL, la maison fut ensuite agréée le 2 janvier 1975 comme Maison maternelle par l'Office de la Naissance et de l'Enfance. La population hébergée comptait une majorité de femmes enceintes et/ou accompagnées de petits enfants.

La maison est subsidiée par la Région Wallonne dans le cadre du décret de 2004 concernant les maisons d'accueil. Accueillant des femmes seules ou avec enfants la maison a gardé l'appellation « Maison Maternelle et d'accueil ».

Aujourd'hui, elle a rejoint la maison d'accueil « Avec Toit » et la crèche « La Volière » au sein de l'ASBL « Les Trois Portes »

Plan d'accès



Pour nous aider

Attestations fiscales pour tout don

égal ou supérieur à 40€

N° de compte

IBAN **BE10 636-2265603-04**

Arche d'Alliance Namur - Dons

Merci !

ASBL

**Les Trois Portes
L'Arche d'Alliance**



Sous le Haut Patronage de
Son Altesse Royale
la Princesse Mathilde



Maison Maternelle et d'Accueil

Boulevard d'Herbatte 25/27

5000 NAMUR

Tél : 081 23 11 27 Fax : 081 23 11 85

Mission

« La maison maternelle « Arche d'Alliance de Namur » a pour mission d'héberger toute femme accompagnée ou non d'enfants, qui est temporairement dans l'impossibilité de résoudre ses difficultés physiques, psychologiques ou sociales et pour laquelle un hébergement et une guidance socio-éducative s'avèrent nécessaires afin de la soutenir dans l'acquisition ou la restauration de son autonomie et de son insertion ou réinsertion sociale. »

Toute demande d'accueil est traitée par un(e) assistant(e) social(e) et un(e) éducateur(trice).

Dans la mesure du possible, un entretien préalable est organisé avant la décision d'accueil.

Quand l'accueil s'avère impossible, le travailleur social s'efforce de proposer une alternative.



Objectifs

Offrir à chaque personne, adulte ou enfant, un accompagnement susceptible de lui rendre mieux-être et autonomie.

Comment?

- Par un accueil respectueux et chaleureux
- Par une écoute attentive, laquelle sera déterminante pour l'élaboration de son projet
- Par une présence, au quotidien dans les tâches et démarches à accomplir
- Par la reconnaissance et la valorisation de ses compétences, quelle que soit l'ampleur de ses difficultés
- Par l'établissement d'une relation de confiance devant permettre l'expression d'une parole vraie
- Par un soutien particulier apporté à chaque maman dans sa relation à son enfant
- Par un soutien spécifique donné à l'enfant par le biais de l'observation de ce qu'il exprime au travers de son développement et de son comportement
- Par un travail en partenariat avec elle-même et son réseau personnel
- Par la collaboration avec les autres intervenants dans la famille et par la recherche de services pouvant apporter

Moyens d'action

réponse à ses besoins spécifiques

La maison dispose de 19 chambres individuelles, dont une chambre d'urgence et de 9 appartements supervisés soit une capacité d'accueil de 28 adultes et de 33 enfants, au total 61 personnes .

- dès **1972**, organisation de l'école des devoirs et création du « vestiaire »
- en **1978**, des appartements supervisés
- en **1979**, la crèche «La Volière » à l'image de la société, elle accueille les enfants de toutes les familles avec une priorité pour les familles de l'Arche d'Alliance et du Post-Hébergement.
- en **1980**, le Bocage, espace de jeux et atelier créatif pour les enfants 3-12 ans
- en **2003**, mise en autonomie de la crèche par la création de l'ASBL La Volière
- en **2005**, l'espace Dobidou pour les tous petits et leur maman

2009, le « post-hébergement » 5 rue Léanne .

Il s'adresse à toute personne quittant une maison d'accueil. Son objectif est de soutenir la personne dans la consolidation de sa situation et lui permettre de s'installer dans un habitat durable forte d'une